

Né à Bégard il y a dix ans

Tamm-Kreiz, le site de festoù-noz cherche de plus en plus de soutiens

Après dix ans d'existence, le site de festoù-noz Tamm-Kreiz est en pleine crise de croissance. Pendant une semaine, l'écran est resté vierge. De quoi désorienter tous les amateurs de danses bretonnes.

Tamm-Kreiz existe depuis dix ans, mais pour le coordonner et le faire vivre, les choses ne sont pas simples. Les droits permis, à lui pendant une semaine. Jusqu'à samedi dernier, rien sur l'écran et des organisateurs assoient tous des bénévoles et des danseurs bénévoles. Mais d'une semaine d'absence, on a promis de donner un coup de main.

20000 festoù-noz collectés, 3383 fiches les ont été.

Dix ans de passion

En dix ans, le site Tamm-Kreiz est devenu la référence pour la musique bretonne. Il est d'ailleurs le seul encore en activité. L'idea de départ menée en août 2001, depuis Bégard, par nos amis amateurs de festoù-noz était simple : recenser toutes les dates et les mettre sur un calendrier. « On était passionnés, on était tout les week-ends, l'été et l'hiver, on était partout », se souvient Stéphane Jullou, président de l'association. Le projet a été repris par une autre personne.

De simples bénévoles, le site s'est enrichi avec des fiches sur des groupes, des articles, des échanges pour le web-log, des chroniques de disques. « Nous avons eu environ 400 nouvelles fiches pour nos pages d'associations », se souvient-il.

Jusqu'à 8 h de travail par jour

Chaque membre de l'association a également son travail à côté. Stéphane est l'un des bénévoles bénévoles de l'association. « Je passe tous les week-ends à travailler pour le site », dit-il. « C'est l'engagement de la part de tous les bénévoles », comme il aime à le dire. « Mais on n'est pas payés pour ça », dit-il. « On a besoin de vous pour continuer à faire vivre le site », dit-il.

Entre les deux réveillons, à Lorient, le fest-noz de l'association Terre d'union rassemble plus de 1000 danseurs. (Photo d'archives)

« Le service du site est très important », dit-il. « On a besoin de vous pour continuer à faire vivre le site », dit-il. « C'est l'engagement de la part de tous les bénévoles », comme il aime à le dire. « Mais on n'est pas payés pour ça », dit-il. « On a besoin de vous pour continuer à faire vivre le site », dit-il.

Un poste de salarié

Sans subvention, Tamm-Kreiz a néanmoins des bénévoles et veut surtout prendre une vitesse supérieure. Même à l'heure où les festoù-noz connaissent une baisse de régime, dans leur inévitabilité.

« Nous sommes en train de réfléchir à la possibilité de créer un poste de salarié », dit-il.

Le fest-noz au patrimoine mondial

Le dossier complet a été déposé mardi au ministère de la Culture. Depuis 2008, chanteurs, artistes et associations y travaillent pour que le fest-noz soit reconnu au patrimoine culturel mondial. Les promoteurs de l'opération ont espéré leur demande sur l'aspect social des 1000 festoù-noz organisés chaque année et souhaite en retirer une reconnaissance. Répondre dans quelques mois.



■ L'équipe de Tamm-Kreiz lors de la dernière assemblée générale.

Tamm-Kreiz.com, c'est le site internet du Fest-Noz, et de la culture bretonne en général. Il est administré par l'association du même nom.

Tous les amateurs de danses et de musiques Bretonnes le connaissent !

Depuis 10 ans, il est géré par des bénévoles passionnés qui donnent encore et toujours beaucoup de leur temps pour faire vivre notre culture Bretonne.

Depuis quelques mois, l'équipe s'est un peu renforcée avec quelques nouvelles têtes (dont moi, au travers d'un partenariat entre mon site nozbreizh et TK), mais les chantiers et les projets sont si nombreux que l'association doit continuer à se structurer et à se renforcer.

Alors je me fais le relais de son Président, Jérôme, et de son appel pour avancer en ce sens et soutenir TK.

Artistes, Danseur(euse)s, Ami(e)s : soutenez TK par votre adhésion et votre aide

Rendez-vous sur votre site préféré : <http://www.tamm-kreiz.com/>

Pour en savoir plus, téléchargez la dernière newsletter du mois de Mars 2011 : [c'est ici \(format PDF\)](#)